

AQUATHLON ORSAY



Orsay

Règlement



Article 1 / Présentation :

Les sections **Natation et Triathlon du Club Athlétique d'Orsay** (affiliée sous le numéro 000160 à la Fédération Française de Triathlon) avec le support de la mairie d'**Orsay** organisent la seconde édition de l'**aquathlon d'Orsay**, qui se déroulera à la piscine d'Orsay située au 29 avenue de Lattre de Tassigny, le dimanche 19 MAI 2019. L'épreuve est un **aquathlon** et inscrite au calendrier des épreuves de la FFTRI 2019.

Article 2 / Epreuves :

Course 1 - pour les 6/9 ans (année de naissance : 2010 à 2013)

Distances : 50 mètres de natation et 0.5 kilomètre en course à pied

▪ **Course 2 - pour les 10/13 ans (année de naissance : 2006 à 2009)**

Distances : 200 mètres de natation et 1.5 kilomètre en course à pied

▪ **Course 3 - course Découverte (à partir de 14 ans)**

Distances : 300 mètres de natation et 2 kilomètres en course à pied

▪ **Course 4 - une épreuve Sprint en solo ou en relais (à partir de 16 ans)**

Distances : 1000 mètres de natation et 5 kilomètres en course à pied

Les distances et catégories d'âges sont conformes à la Réglementation Générale FFTRI 2019.

Article 3 / Horaires :

- **Matin** : courses 1, 2 et 3 (découverte)
- **Après-midi** : course 4 (sprint)

AQUATHLON ORSAY

Article 4 / Déroulement :

- L'**aquathlon** est une discipline qui consiste à **enchaîner de la natation et de la course à pied** en passant par une zone de transition. Pratiquée en piscine puis en grande partie sur des chemins arborés, l'épreuve est ouverte et accessible à tous.
- La réglementation de la **FFTRI** s'applique à cette épreuve et une attention particulière sera portée aux points de règlement suivants :
 - Le port de combinaison néoprène est **interdit**.
 - Le port d'un tee-shirt ou trifonction est obligatoire sur la partie course à pied. Pas de coureur en maillot de bain et torse dénudé.
 - En course à pieds, les dossards devront être fixés **en trois points minimum** sur le vêtement ou une ceinture. Ils devront être portés devant et placés au plus bas au niveau de la taille.
 - La course se déroulant en pleine nature, il est **strictement interdit de jeter ses déchets** (gels, bidons...) en dehors des zones de propreté. Un ravitaillement pour les concurrents et une buvette seront prévus à l'arrivée.
 - Le départ se fera **dans l'eau**.
 - **Les culbutes** sont autorisées.

Article 5 / Classements et récompenses :

- **Classements** par catégorie d'âge masculine et féminine équitable.
- **Récompenses** pour les trois premiers de chaque catégorie et pour tous les participants des courses Jeunes.

Article 6 / Inscriptions :

- Le nombre de participants est limité à 300 individuels et relais compris.
- Le retrait des dossards aura lieu **le dimanche 19 MAI à la piscine d'Orsay** (29 Avenue de Lattre de Tassigny)
- Inscription en ligne sur le site web: <http://www.orsaytriathlonrace.org/inscription/>

Article 7 / Les tarifs :

- **Course 1 - pour les 6/9 ans (année de naissance : 2010 à 2013)**
Participation : 3 € + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)

- **Course 2 - pour les 10/13 ans (année de naissance : 2006 à 2009)**
Participation : 3 € + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)

AQUATHLON ORSAY

- **Course 3 - course Découverte (à partir de 14 ans)**

Participation : 3 € (pour les mineurs) + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)
13 € (pour les adultes) + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)

- **Course 4 - une épreuve Sprint en solo ou en relais (à partir de 16 ans)**

Participation : 17 € en individuel + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)
28 € en relais + 2 € par participants non licenciés.

Article 7 / Renseignements :

- **Contact** : Antoine Breton – tel : 06 51 63 37 03
- **Email** : contact.aquathlonorsay@gmail.com
- **Site web** : <http://www.orsaytriathlonrace.org/>

Article 8 / Assurance et responsabilité de l'organisateur :

- Les concurrents sont **couverts par leur licence FFTRI** pour les licenciés, ou par le **Pass-journée FFTRI** pour les non licenciés FFTRI.
- Un certificat médical avec la mention « pratique en compétition » sera demandé **aux non licenciés FFTRI**.
- Les **participants mineurs** sont inscrits obligatoirement par leurs parents.
- Les concurrents (ou leurs parents, pour les mineurs) autorisent les organisateurs à utiliser les images de l'épreuve sur lesquelles ils pourraient apparaître.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, ainsi qu'en cas de perte ou de vol de matériel.

Article 9 / Accès :

- **La piscine est située au 29 avenue de Lattre de Tassigny.**
- **Par la route** – du Pont de Sèvres par la N118 Sortie N°10 – Orsay Centre, puis prendre à droite au rond-point. Au feu, prendre à droite, passer au-dessus de la rivière l'Yvette, puis à gauche en direction de la piscine municipale d'Orsay.
- **Par les transports en commun** – RER B : direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse depuis Paris, descendre à la station «Orsay-Ville», puis se diriger (en contrebas) vers la piscine qui se situe à 600m à pied.

Article 10 / Parcours et déroulement:

- La partie natation aura systématiquement lieu dans le bassin de 50 mètres et la partie course à pied dans le campus de la faculté d'Orsay avec une arrivée à proximité du lac du Mail. Les parcours des courses à pied **1, 2, 3 et 4** ont des distances différentes. La route sera fermée à la circulation ; toutefois les coureurs doivent rester vigilants.
- Les parcours définitifs seront **disponibles** sur le site web de l'épreuve quelques jours avant l'épreuve : <http://www.orsaytriathlonrace.org/parcours/>